

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M....; Trésorier : M. J. Jacquet, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises . . . . .	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —

2.459 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### Admissions.

*Ont été admis à la séance du 14 novembre :*

M. Florelle, Station centrale de Zoologie agricole, à Versailles.

### RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. les Membres du Conseil d'administration sont priés de se réunir jeudi 7 décembre, à 20 h. 30.

#### ORDRE DU JOUR

1<sup>o</sup> Transformation des séances générales du deuxième mardi du mois en séances du Conseil d'administration.

2<sup>o</sup> Propositions pour le renouvellement du Bureau en 1934.

*Présence indispensable.*

#### ORDRE DU JOUR

DE

**l'Assemblée générale statutaire du Mardi 12 Décembre 1933,  
à 20 h. 30**

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés le 14 novembre auxquels sont ajoutés :*

M. le Dr Proby, 19, rue du Plat, Lyon, parrains MM. Nioffe et Thomas. —  
M. Gaudin (Jean), 5, rue de la Vigilance, Lyon, parrains MM. Nioffe et Gi-

## REMERCIEMENTS

M. P. NICOD, secrétaire général, ayant exprimé le désir de se retirer, a reçu du Président la lettre suivante :

« Lyon, 10 novembre 1933.

« Cher Monsieur,

« C'est avec un sincère et très vif regret que j'apprends par votre lettre du 9 courant votre décision irrévocable de vous démettre des fonctions de secrétaire général de la Société Linnéenne de Lyon, fonctions que vous assuriez avec tant de zèle depuis de si longues années.

« Avec un dévouement infatigable, pendant plus de vingt-deux ans, vous avez été l'âme et la cheville ouvrière de notre Société, alors que les autres membres du Bureau : présidents, trésoriers, bibliothécaires ne faisaient que passer. Ainsi vous avez assuré au sein de la Linnéenne la continuité de pensée et d'organisation, et je sais combien ce travail devait être absorbant et même quelquefois ingrat.

« Nous conserverons tous le souvenir de votre grande amabilité et nous espérons fermement que, malgré votre désir de prendre un peu de repos, vous continuerez à venir souvent à nos séances, nous donner vos avis éclairés, et qu'ainsi nous aurons toujours le plaisir de vous compter parmi nous.

« Soyez assuré, en tout cas, que votre décision sera péniblement ressentie par tous nos sociétaires, et avec mes regrets personnels et très sincères je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments les plus dévoués.

« A. BONNET. »

## EXONÉRATION

M. POZZET (Bernard) s'est inscrit comme membre honoraire perpétuel.

M. CORRET-MÉRYAUD (L.) s'est fait inscrire comme membre à vie.

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### ERRATA

N° 9, novembre 1933, page 142, ligne 24, au lieu de : *Hippophae*, lire : *Hippophaes*.

### Au sujet de « *Nephila madagascariensis* » Vinson

Par M. Raymond DEGARY

Dans une intéressante lettre publiée en 1932<sup>1</sup>, M. G. OLSOUFIEFF, naturaliste à Madagascar, signale que le mâle de cette magnifique araignée malgache ne mesure que 4 millimètres, avec coloration différente de celle de la femelle, qui n'a elle-même pas moins de 6 à 9 centimètres d'envergure ; l'auteur ajoute que le mâle n'avait pas encore été signalé.

Le Dr VINSON, qui a créé l'espèce en 1863, ne décrit et ne figure effective-

<sup>1</sup> Notes de chasse à Madagascar. Communication faite par M. J. BERNARD au Groupe de Roanne (*Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, n° 5, mai 1932, p. 74).

ment que la femelle<sup>1</sup> ; mais plus tard, ACLOQUE, étudiant dans la revue *Cosmos*<sup>2</sup> les possibilités d'utilisation industrielle de la soie jaune de cette espèce, figure en grandeur naturelle deux individus, mâle et femelle — le premier, minuscule, la seconde, géante — de notre Néphile ; le dessin qu'il donne est la reproduction d'un cliché prêté par le Laboratoire d'études de la soie, à Lyon.

Enfin moi-même, en 1928, j'envoyai de Madagascar à M. Bonnet, au Laboratoire de zoologie de la Faculté des Sciences de Toulouse, plusieurs femelles fécondées qui pondirent en cours de route, puis moururent avant d'arriver à destination. Les éclosions des œufs donnèrent des jeunes des deux sexes qui, convenablement nourris et devenus adultes, purent se reproduire sans difficultés ; au bout de deux ou trois ans cependant, les élevages périrent. Mais les individus mâles, cette fois encore, avaient pu être observés et étudiés à loisir.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour signaler ici un mode pratique d'envoi à longue distance d'insectes ou d'araignées qui ne peuvent supporter vivants de trop longs parcours. Il consiste à expédier, peu avant l'époque des pontes, des femelles qui donnent leurs œufs en cours de route ; ceux-ci éclosent soit à la fin du voyage, soit peu de temps après l'arrivée, et les jeunes peuvent alors être élevés. Le détail du procédé a, du reste, fait l'objet d'une note antérieurement parue dans le *Bulletin du Muséum de Paris*<sup>3</sup>.

## GRUPE DE ROANNE

### Compte rendu d'excursions

Par M. M. LARUE

14 mai 1933 : Vallée du Sornin et montagne de Dun. — Cette excursion a été surtout géologique. Rien à signaler au point de vue botanique et entomologique.

A Saint-Maurice-Châteauneuf, nous avons eu la bonne fortune d'être guidés par deux propriétaires exploitants des carrières, MM. MICHAUD et SAINT-MAURIN, que nous devons remercier tout particulièrement pour leur bon accueil et les renseignements intéressants qu'ils nous ont donnés et que nous croyons utile de reproduire, notamment sur l'exploitation et le travail du granit.

Le granit de Saint-Maurice est un granit p. rhyroïde, gris rougeâtre ou gris bleu à gros éléments serrés de feldspath rose. Les premiers blocs de granit de Saint-Maurice ont été employés à la construction du canal Roanne-Briennon (carrière Faga, aujourd'hui carrière de la Société « le Granit » dont le siège est à Dijon). Jusqu'en 1914, peu d'activité, mais depuis après guerre, grâce aux efforts des exploitants, le granit de Saint-Maurice compte parmi les plus belles roches de France. Deux exploitations à Saint-Maurice, dans la riante vallée du Sornin : carrières Michaud, carrières de la Société « Le Granit », respectivement à 1.000 et à 1.500 mètres de la gare de Saint-Maurice-Châteauneuf et près de la route Charlieu-La Clayette.

<sup>1</sup> A. VISSON, *Aranéides des Iles de la Réunion, Maurice et Madagascar*, Paris, 1863.

<sup>2</sup> A. ACLOQUE, l'*Halabé*, araignée fleuse de Madagascar (*Cosmos*, Paris, 23 avril 1898, p. 339).

<sup>3</sup> P. BONNET, R. DEGARJ et B. PERO. Sur le transport à longue distance des araignées vivantes (*Bull. Mus. Hist. nat.*, 2<sup>e</sup> s., t. I, n<sup>o</sup> 5, 1927, p. 332).